

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
En N°. . . . . 30
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, 1er août : Les affaires de M. Dunin paraissent avoir pris un aspect plus défavorable depuis la publication de la dernière allocution du pape. Son voyage projeté en Silésie n'aura pas lieu.
Le docteur Bowring est dans notre capitale depuis plusieurs jours en qualité d'agent du gouvernement anglais envoyé ici à l'occasion de la réunion des envoyés des états de l'union des douanes allemandes. Les séances commenceront au commencement du mois prochain.
Tous les regards sont tournés vers les affaires de Hanovre. (Frankfurter Journal.)
On attend avec anxiété le résultat des négociations qui s'ouvriront incessamment à Berlin entre les plénipotentiaires des états de l'union des douanes. Il est question de modifier les divers articles du tarif, notamment celui qui concerne les vins français.
On écrit d'Athènes, le 12 juillet : L'archiduc Frédéric d'Autriche se trouve en ce moment au Piré, on prétend qu'il prendra le commandement de la flotte autrichienne du Levant, qui sera considérablement augmentée. La flotte turque, sous les ordres d'Achmet-pacha, a à bord, indépendamment des marins, 14,000 hommes de troupes de débarquement. (Gazette d'Augsbourg.)

FRANCE. — Paris, le 4 août.

Ce matin, dès neuf heures, les ministres du commerce et des affaires étrangères, ainsi que M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, se sont rendus à St.-Cloud.
Le conseil des ministres s'est réuni hier soir, à 8 heures, chez M. le président du conseil.
Le conseil d'amirauté s'est réuni à midi au ministère de la marine. La plus grande activité règne toujours dans les bureaux de ce ministère.
M. l'ambassadeur de Turquie a reçu ce matin les visites de M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, et de l'ambassadeur de Perse.
M. Langsdorf, premier secrétaire de l'ambassade de France, vient d'arriver en courrier à Paris venant de Vienne.
Le départ de M. le duc d'Orléans pour le voyage qu'il doit faire dans le midi de la France, est définitivement fixé au vendredi 9 août. Mme. la duchesse d'Orléans accompagnera Son Altesse Royale jusqu'à Port-Vendres où le prince s'embarquera pour l'Afrique.
S. A. R. ne sera accompagnée pendant son voyage en France que par trois de ses officiers. Tous les autres iront l'attendre à Port-Vendres et le suivront dans l'Algérie.
Le séjour de M. le duc d'Orléans en Afrique durera près d'un mois; S. A. R. ne sera de retour que dans les derniers jours d'octobre.
M. le duc de Nemours et M. le duc d'Aumale partiront à la fin du mois d'août pour le camp de Fontainebleau.
La chambre des pairs a voté hier le budget entier des dépenses. Quelques orateurs ont seuls indiqué, à titre de recommandation pour l'avenir, quelques améliorations qu'il n'est pas possible de faire entrer dans le budget de cette année. Le budget des recettes sera discuté lundi.
M. Nicolas Kœchlin, député, après être venu passer quelques jours à Paris pour assister, comme membre du jury central de l'exposition de l'industrie, à la distribution des récompenses décernées aux exposans, est parti immédiatement pour la Belgique. M. Kœchlin, qui est concessionnaire du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, va parcourir les lignes nombreuses de chemins de fer qui sillonnent la Belgique, pour étudier par lui-même sur tous les points les moyens d'exploitation et d'administration de ces chemins.
On lit dans le Journal du Havre, du 3 août, l'extrait suivant d'une lettre de la Pointe à Pitre, du 21 juin :

Feuilleton.

UNE GRANDE ET FORTE EPREUVE.

La vertu tire sa gloire des persécutions qu'elle endure, comme un arabeau d'armée tire son lustre de ses lambeaux déchirés. RIVAROL.

C'était à Londres, au commencement du printemps dernier. Huit gentlemen déjeunèrent ensemble, en s'entretenant des affaires du jour. Après avoir parlé politique jusqu'au troisième service, ils parlaient galanterie aux approches du dessert, et la grande nouvelle des théâtres venait de tomber sur les planches de l'Opéra Italien. Une orpheline pauvre et inconnue, du nom de Sarah Mawbray, avait débuté la semaine précédente, dans le rôle de Desdemona. Etrangère aux deux plus puissants mobiles des succès, les journaux et les coteries, miss Sarah avait enlevé tous les suffrages par la seule révélation de son talent, et il n'était question depuis huit jours, dans les premiers cercles de la capitale, que de cet astre sans auréole épanoui au milieu du ciel de l'art.
Nos gentlemen, au reste, se préoccupaient beaucoup moins de son admirable voix que des charmes de sa figure plus admirable encore. C'était à qui en analyserait les moindres détails avec la perspicacité la plus britannique.
On assure qu'elle n'a que dix-sept ans, disait le rédacteur d'un journal de théâtre, et cela me semble vraisemblable, à en juger par la fraîcheur de son visage.
Physiquement parlant, milord, vous avez raison, fit observer un membre du club des Jockeys, mais sous le rapport de l'intelligence, que j'appellerais volontiers la beauté morale, la jeune miss Mawbray me paraît avoir vingt ans.
Et qu'importe son âge, reprit le lord avec enthousiasme, qu'importe son âge, si elle a moins d'années que de perfections? Je l'ai vue de plus près que vous tous, messieurs, le soir qu'elle a été présentée à la reine, et

Meunier, qui fut condamné pour attentat sur la personne du roi, après avoir obtenu sa grâce, s'était retiré aux Etats-Unis. Forcé, nous ignorons pour quelle cause, de quitter ce pays, il s'était réfugié au Texas; nous apprenons, par une correspondance particulière, qu'il vient de succomber dans un duel, sous les coups d'un Italien.
Le gouvernement a reçu ce matin une dépêche télégraphique de Bayonne qui annonce que lord John Hay, commandant des forces britanniques sur les côtes de Cantabrie, a eu récemment une longue conférence avec Marolo à Miravalès à une lieue de Bilbao.
Cette entrevue a eu lieu à la demande du général en chef de l'armée carliste qui s'était rendu à Miravalès avec tout son état-major de même que l'amiral.
Le Siècle, contrairement à quelques organes de la presse, approuve l'arrangement conclu entre la Banque de France et la banque d'Angleterre. On lit dans ce journal :
« L'arrangement conclu entre la banque de France et la banque d'Angleterre continue à être vivement censuré par plusieurs organes de la presse. Nous comprenons, à tout prendre, que ceux qui se délient de l'alliance anglaise ou qui voudraient y substituer l'alliance russe fassent valoir des considérations politiques de diverses natures pour s'élever contre toute assistance prêtée au crédit de la Grande-Bretagne. Nous-mêmes, dans un autre ordre d'idées, nous avons été le premier à signaler ce qu'une pareille détermination empruntait de gravité aux événements dont l'Orient est en ce moment le théâtre. Nous n'en pensons pas moins que la banque de France a bien fait de régulariser par son intervention un mouvement qui n'aurait pas, sans cela, manqué de se produire, mais d'une manière fractionnée et peu régulière.
« L'opération dont il s'agit n'a véritablement d'un prêt que le nom. Il ne s'agit point de verser un nouveau capital dans la circulation de l'Angleterre, mais uniquement d'aider la banque de Londres à rétablir l'équilibre momentanément rompu entre sa réserve en espèces métalliques et les billets mis déjà par elle en circulation.
« Toutes les garanties possibles et plus que des garanties, des valeurs réelles, réalisables sur la place du jour au lendemain, répondent de l'avance consentie. Une masse énorme d'or et d'argent, qui dormait inutilement dans les caves de notre banque, se trouve ainsi mise en mouvement avec un double bénéfice, celui qui résulte directement du prix alloué à l'opération et celui bien plus considérable qui indirectement du remède apporté à une perturbation passagère, sans doute, mais qui risquait d'entraver la marche du plus grand établissement financier de l'univers. »
Dans la séance de la chambre des communes du 2 août, sir Robert Peel, a interpellé lord Palmerston sur les affaires d'Orient. Après avoir dit qu'il était impossible de faire des communications, le noble lord a ajouté :
« Cette question d'Orient préoccupe l'Europe entière et les cinq grandes puissances européennes comprenant que leurs intérêts s'y trouvent engagés, se sont à ce sujet mises en communication les unes avec les autres. Des négociations étant entamées il ne convient pas de publier les détails avant qu'un résultat ait été obtenu. Toutefois, j'ai la satisfaction de pouvoir donner à la chambre l'assurance, d'après la nature des communications entre le gouvernement de S. M. et les gouvernements de France, d'Autriche, de Prusse et de Russie, qu'il n'existe pas entre ces puissances la moindre différence d'opinion. Toutes les puissances ont la conviction, que la tranquillité de l'Europe ne peut être maintenue qu'au moyen de la conservation de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman. »

NOUVELLES D'ORIENT.

On écrit de Constantinople, 17 juillet : Ainsi qu'on l'avait annoncé, c'est jeudi 11 que sa hautesse

sultan Abdul-Medjid a ceint le sabre d'Osman à la mosquée d'Eyoub; c'est l'antique cérémonie du Taklid, qui remplace chez les musulmans celle du couronnement.
Cette cérémonie a duré plus de deux heures, le sultan a effectué son retour au sérail par terre. On ne saurait se faire une idée de la foule qui s'était réunie à Constantinople pour voir le cortège impérial et qui encombraient toutes les rues que devait parcourir le sultan.
Pendant la marche du cortège des officiers du palais ne cessèrent de jeter des pièces de monnaie au peuple.
M. les ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires, tous les membres du corps diplomatiques enfin, et quelques personnages de distinction, qui avaient été invités par ordre exprès du sultan, se rendirent à dix heures du matin à l'échelle de Oum-Kapan, où les attendaient l'ancien maître de cérémonies de S. A. Chosrew pacha, et un des principaux fonctionnaires de la Porte, avec des chevaux et de voitures du palais, pour les conduire jusqu'aux tentes qui leur avaient été préparées sur une éminence, près de la Porte d'Andrinople. Ils y furent reçus par le premier drogman de la Porte et S. E. le prince de Samos, avec tous les honneurs dus à leur rang.
Toutes les tentes destinées au corps diplomatique étaient parfaitement meublées à l'européenne. Dans l'une d'elles était préparé un magnifique déjeuner froid; une autre contenait un buffet garni de rafraichissemens de toutes sortes, tels que glaces, sorbets, liqueurs fines, vins exquis, etc. Le grand donanier, S. Exc. Tahyr bey, chargé de ce soin, s'en était acquitté de manière à mériter les éloges des illustres invités.
Lorsque le cortège impérial passa devant les tentes du corps diplomatique, vers 2 heures. S. H. Hautesse envoya un des officiers attachés à sa personne, Tefik pacha, pour le complimenter et lui exprimer la satisfaction qu'elle éprouvait à se trouver entourée des représentans des puissances amies.
S. Exc. M. le baron Roussin, ambassadeur de France, répondit au nom de ses collègues en ces termes :
« Les membres du corps diplomatique se félicitent de se trouver en présence de S. H. le sultan Abdul-Medjid dans la solennité de son avènement au trône glorieux des Ottomans.
« Ils ont l'honneur de lui offrir le respectueux hommage de leurs vœux pour son bonheur et de l'assurance de la continuation des sentimens de haut intérêt et de parfaite amitié dont les souverains, leurs augustes maîtres, les avaient chargés d'être les interprètes près de S. H. le sultan, son glorieux père. »
Une ordonnance impériale qui vient de paraître prescrit à tous les individus appartenant à l'ordre judiciaire, qui portaient le costume de la réforme, de quitter le fez (bonnet rouge) pour reprendre le turban.
Mardi dernier, on a expédié dans toutes les parties de la Roumelie et de l'Anatolie, et à tous les gouverneurs des provinces de l'empire ottoman, un firman annonçant l'avènement au trône du sultan Abdul-Medjid et la nomination de S. A. Chosrew pacha au poste de sadrazam.
S. Exc. Ahmet-Fethi pacha, ambassadeur de la Sublime-Porte près la cour de France, est, dit-on, attendu à Constantinople, et sera remplacé par Tallat effendi qui a déjà géré ce poste en qualité de chargé d'affaires, avec beaucoup de distinction. (Journal de Smyrne.)
On écrit de Smyrne, le 20 juillet :
« Le bateau à vapeur de guerre le Rhadamante, arrivé hier matin sur notre rade, a laissé le 17 la flotte anglaise, composée de huit vaisseaux de ligne, croisant près de Chypre.
La flotte ottomane se trouvait à la même date entre Chypre et Rhodes, où elle avait été rencontrée par le bateau à vapeur égyptien le Nil.
L'amiral Lalande est arrivé le 14 à Beshika-Bey sur la côte de Troie, où il amouilla avec cinq vaisseaux et un brick.
Le brick l'Argus était mouillé aux Tâches-Blanches. La corvette la Brillante, qui avait été porter à Syra la valise du Dante était de retour à Ourlac le 15. Elle en était repartie pour rejoindre l'amiral. »

je vous assure que c'est la plus délicieuse créature qui soit jamais apparue au théâtre.
— C'est vrai! c'est vrai! n'en parlons plus, dit un gros banquier de quarante ans, en se faisant verser à boire.
— Comment, n'en parlons plus! s'écria le journaliste; libre à vous, sir Georges Brock. Videz ce flacon de vin de Chypre tout à votre aise; mais laissez-nous, s'il vous plaît, la belle Sarah Mawbray!
Et la conversation, ranimée par cet incident, commençait à s'engager de nouveau sur les attrait de la prima dona, lorsqu'un jeune homme, à la tête blonde et mélancolique, qui avait jusqu'alors tout écouté sans rien dire, se leva en souriant à l'extrémité de la table, et interpella ainsi les convives enthousiasmés :
— Permettez-moi, messieurs, de vous faire une simple observation. L'admiration seule ne saurait vous inspirer ce que vous dites, et vous me semblez tous amoureux de la personne dont il est question.
Le banquier de quarante ans poussa un énorme éclat de rire, tandis que les bouillans gentlemen se regardaient en rougissant.
— N'est-il pas vrai, messieurs, reprit tranquillement sir Francis (tel était le nom du jeune homme mélancolique), n'est-il pas vrai que vous êtes tous amoureux de miss Sarah Mawbray?
— Au fait, pourquoi pas? s'écria le journaliste après un moment de silence, en s'exécutant le premier de la meilleure grâce du monde, qu'en dites-vous, lord Talbot?
— Ma foi, je ne dis pas non, répondit lestement le jeune pair.
— Ni moi, messieurs, ajouta son voisin.
— Ni moi, certes, répartit tous les autres.
— Eh bien, ni moi non plus, dit enfin Georges Brock, en frappant résolument sur ses goussets enflés d'or.
— Jen étais sûr, poursuivit sir Francis. Alors, messieurs, j'ai un conseil d'amitié à vous donner à tous.
— Quel conseil?
— C'est de garder vos belles passions prudemment enfermées dans vos âmes, à moins que vous ne veuillez les déclarer en tout bien tout honneur.
— Juste ciel! et pourquoi cela?
— Parce que miss Mawbray est aussi sage que jolie.

Le jeune homme se rassit, en achevant ces paroles, et le ton de conviction dont il les avait prononcées ne laissa pas que d'ébranler un peu la confiance des gentlemen.
Le banquier Georges Brock fut celui qui se rassura le premier.
— Voilà une terrible nouvelle! dit-il ironiquement à sir Francis; veuillez seulement, mon cher, nous prouver qu'elle est authentique.
— M. le banquier, répartit finement le jeune convive, il est des choses qui s'éprouvent et qui ne se prouvent point.
— Avez-vous donc éprouvé la vertu de la prima dona?
— J'en l'ai vue qu'en scène et j'en parle avec sang-froid. Mais on peut avoir sur tout ses opinions et ses pressentimens.
— Et vous pressentez que Sarah est une Lucrèce?
— Je gagerais qu'elle est vertueuse et que personne ne la séduira.
— Oh! oh! ceci ressemble à un défi.
— C'en est un, si vous voulez!
— Alors, je le tiens, dit lord Talbot, se levant de table.
— Eh bien, je le tiens aussi, ajouta vivement le journaliste.
— Tenons-le tous, dit le banquier en frappant du poing; j'y engage mille guinées, reprit il avec exaltation.
— Et moi, dix articles pyramidaux dans mon journal.
— Et moi, le nom de mes cinquante aïeux, y compris le vainqueur de Jeanne d'Arc!
— Et moi, la plus belle jument de mes haras, que je nomme, dès demain, Sarah Mawbray.
— Et moi, dit sir Francis d'une voix profonde, mon honneur de gentleman!
La gageure fut réglée aussitôt sur le pied de cinq mille livres sterling, et le terme en fut fixé à trois mois d'intervalle. Si à cette époque décisive, tous les amoureux avaient échoué, sir Francis était vainqueur de Sarah déclarée sage; mais si un seul au contraire prouvait la défaite de la cantatrice, sir Francis avait perdu et payait les cinq mille livres. Quant à l'ouverture de la lice, il promit de l'effectuer lui-même en faisant présenter dès le lendemain ses ennemis à la prima dona, par le directeur du théâtre, avec lequel il se trouvait lié.
A part l'exagération, qui est la fille naturelle de l'amour, miss Mawbray était à la hauteur de la passion des gentlemen. Sa personne était un composé

L'amiral Lalande attendait aujourd'hui même le bateau à vapeur le *Papin*, de retour de sa mission à Alexandrie.

(J. de Smyrne.)

D'après l'*Echo de l'Orient*, la flotte anglaise n'avait encore eu aucune communication avec le capitain pacha. L'amiral Stopford se proposait de faire voile le 17 pour venir prendre la station de Ténédos. Le vaisseau l'*Hercule* a seul gardé la station d'Ourac.

Le brick de guerre français l'*Argus*, en station à Therapia, et qui avait été expédié dans la Méditerranée par l'amiral Roussin, est de retour dans les Dardanelles; il doit être rendu à Constantinople avant les fêtes de juillet. (*Echo de l'Orient*.)

M. Foltz, aide-de-camp du maréchal Soult, envoyé en mission à Constantinople, est arrivé ce matin de la capitale à bord du bateau le *Leonidas* et poursuit sa route pour se rendre en France. (*Idem*.)

**BELGIQUE. — Bruxelles, le 5 août.**

La reine est arrivée hier soir vers les 6 heures à Laeken, venant de Mons.

Le roi qui était attendu demain mardi dans la matinée, arrivera ce soir très-tard à Laeken.

Les employés du ministère des finances travaillent depuis quelques temps le soir assez tard et extraordinairement, pour la vérification des demandes des créances à liquider avec la Hollande.

M. Nothomb, ministre des travaux publics, et M. de Theux, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, sont partis hier matin pour Marimont, pour assister à l'ouverture de la section du canal de Charleroi.

On écrit de Marimont, le 3 août : De grands préparatifs se font au château de M. Waroqué pour recevoir le roi qui doit arriver de Mons dans l'après-midi.

Nous avons déjà ici un grand nombre d'étrangers qui sont arrivés au château et dans les environs; on remarque parmi eux plusieurs propriétaires de houillères, de forges et verreries. Dans la soirée sont attendus de Bruxelles MM. le comte Coghén et Van Volxem fils, faisant les fonctions de bourgmestre de Bruxelles, et d'autres personnalités. Tout le monde se met en mouvement. Demain dimanche les populations de nos villes et communes voisines se rendront ici pour aller au-devant du roi qui sera reçu par M. Waroqué, les autorités et un grand nombre d'industriels.

S. M. logera au château où une brillante fête aura lieu dans la soirée. Lundi matin le roi visitera les houillères de Marimont et Sarslonghamps, ainsi que la verrerie de Marimont et le bel établissement du Fayt.

Vers les deux heures, le roi se rendra au point d'intersection de la route de Senefte au Fayt, où aura lieu l'inauguration des embranchemens du chemin de fer au canal de Charleroi. Quatre bateaux, pavés aux couleurs nationales et richement décorés, seront montés par le roi, sa suite, les autorités, les invités, etc., ainsi que par plusieurs harmonies des communes voisines. Après la cérémonie toutes les personnes invitées se réuniront dans un banquet qui aura lieu à l'extrémité de cet embranchement, sous des tentes préparées et décorées avec goût.

La Société, propriétaire des canaux et chemins de fer servant d'embranchemens au canal de Charleroi, et dont l'inauguration aura lieu avec beaucoup de solennité, aujourd'hui lundi a fait frapper une médaille de grand module, à l'effet de perpétuer le souvenir de cette cérémonie que le roi honorerait de sa présence.

Cette médaille a été gravée par M. Braemt, dont on connaît le mérite distingué, et lui fait beaucoup d'honneur, bien qu'il n'ait eu qu'un temps fort court pour l'exécuter. D'un côté se trouve l'effigie du roi, et de l'autre les attributs de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation. Le portrait de S. M. est d'une grande ressemblance et modelé avec beaucoup de talent; les attributs, surmontés de la couronne royale, sont disposés avec goût et élégance, mais sont restreints dans un espace assez petit à cause de la place qu'il a fallu laisser pour les inscriptions.

Un superbe écriin renfermant un exemplaire en or de la médaille, un en argent et un en bronze, sera offert au roi; les invités recevront des exemplaires en argent et en bronze.

Bruxelles, le 3 août. — (3 heures.) Les transactions sont moins animées qu'à la bourse de samedi; les cours restent de même.

Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 55 5/4, 5 p. c. 101 5/8, 4 p. c. 91 5/4 A., 5 p. c. 72 P. Société Générale titres en nom B. 750; Société de Mutualité 1042 50 (104 1/4) et A., nous devons rectifier une erreur qui s'est glissée dans notre précédent bulletin, la cote manuscrite

des contrastes les plus séduisants. Le type anglais et le type américain semblaient s'être fondus en elle dans une création toute capricieuse. A côté des cheveux noirs et des yeux ardents de la créole, brillait sur son visage la pâle fraîcheur britannique, sa taille conciliait délicieusement la plus enfantine des involutions. Une opposition semblable pouvait se remarquer dans son caractère. C'était le sérieux le plus profond, sous l'apparence de la frivolité, je ne sais quoi de naïf qui vous attirait tout d'abord, et je ne sais quoi de majestueux qui vous imprimait le respect; quelque chose, en un mot, de la comédie et du drame, dont elle faisait dans ses rôles un incomparable mélange.

Mais si la beauté de Sarah justifiait les éloges exaltés des gentlemen, sa vertu ne justifiait pas moins les simples louanges de sir Francis. Le banquier Georges Broek en fit le premier l'épreuve. Prenant pour point de départ la maigre fortune de sa nouvelle connaissance, et l'infaisabilité de l'or pour principe universel, il loua toute une maison près du théâtre Italien, la fit meubler du haut en bas, avec autant de confort que d'élégance; mit une livrée dans les antichambres et un équipage sous les remises; puis, quand le temple fut prêt à recevoir la divinité, il envoya à miss Mawbray une lettre ainsi conçue :

« Je suis Américain, chère miss, et vous êtes Américaine. A ce titre qui m'honore particulièrement autant qu'il honore notre pays, permettez-moi de vous offrir, en compatriote, une position digne de vous, et veuillez monter nationalement dans la calèche qui vous attend à votre porte. »

Sarah répondit à cette lettre par un refus plein de politesse, et le gros banquier en fut quitte pour ses frais patriotiques.

Le membre du *Jockey's-Club* eut le même sort peu de temps après. Ayant fait déposer solennellement une riche parure de tête, avec une déclaration d'amour dans la loge particulière de la cantatrice, il eut l'humiliation de lire le lendemain dans tous les journaux de Londres : qu'un diadème de pierreries avait été rendu au théâtre, et que le concierge le remettrait, moyennant une récompense honnête à la personne qui le réclamerait en le déclarant selon l'usage. Le mercure galant qui avait été chargé de l'envoi fit faire la réclamation par un compère habile, et la générosité du gentleman n'enrichit que deux industriels.

Lord Talbot ne fut pas plus heureux dans une tentative d'un autre genre. Miss Mawbray se plaignit un jour devant lui de la médiocrité des bou-

quets de Londres. Voilà aussitôt le jeune pair qui organise un service accéléré pour faire venir de Paris des bouquets de Mme. Provost. Les premiers furent acceptés pour l'originalité du fait; mais Sarah s'empressa de reprendre les fleurs anglaises, dès que la galanterie du lord se montra intéressée.

**LIÈGE, LE 6 AOUT.**

Il est arrivé rarement aux journaux de reproduire un discours royal semblable à l'allocation que Louis-Philippe vient d'adresser aux principaux industriels de la France, réunis autour de lui dans la séance solennelle qui a couronné avec tant d'éclat l'exposition de 1859. A part les discours du trône, que l'on ne saurait pas même considérer comme l'œuvre personnelle du roi, du moins dans toutes leurs parties, nous ne croyons pas que les annales des gouvernements constitutionnels offrent un document de même nature; ce n'est point par son étendue seulement que cette allocation sort des règles communes que les rois observent dans leurs relations directes avec les peuples; elle est bien plus remarquable encore par les vues élevées qu'elle renferme et par les sages conseils dont elle est remplie. Louis-Philippe comprend la noble mission qui lui est imposée. Il veut régner par la paix, par les arts et l'industrie, et laisser à ses successeurs un royaume, sinon plus grand, du moins plus fort et plus prospère que celui dont le gouvernement lui a été confié par le vœu national. Honneur à lui ! Méconnu par ses contemporains il ne le sera point par la postérité, et sa mémoire grandira à mesure que les peuples, à leur tour, comprendront mieux leurs devoirs mutuels, et s'associeront pour faire triompher les principes qui doivent présider désormais à la direction des états.

Aujourd'hui que la France est affranchie des grandes nécessités de la guerre, son crédit public s'est élevé à un degré qu'elle n'avait jamais atteint, et rien ne saurait plus la gêner dans l'application de ses immenses ressources à tout ce qui peut accroître la richesse nationale et assurer son bonheur et sa prospérité. Le roi lui-même s'est plu à proclamer cette vérité, qui cependant, jusqu'aujourd'hui a été constamment entravée, dans la pratique, par l'égoïsme des intérêts individuels. Nous n'ignorons pas que les circonstances fâcheuses où s'est trouvé Louis-Philippe, ses efforts pour consolider sa dynastie, les combats qu'il lui a fallu livrer à ses ennemis, ont contribué, pour beaucoup, à ralentir la marche de la France dans la voie du progrès industriel. Mais les nécessités de la défense et le besoin d'une répression active et vigilante n'ont-ils pas trop préoccupé l'esprit des hommes d'état, qui, depuis la révolution de juillet, ont dirigé la politique française, dans ses rapports intérieurs, et, au lieu de remonter aux causes de ces agitations continuelles ne se sont-ils pas trop exclusivement bornés à en réprimer les effets ? Si dès le commencement de l'ère nouvelle où la France est entrée on avait songé à occuper les bras inactifs, les intelligences oisives, à de grands travaux d'utilité publique, on n'aurait pas eu peut-être à déplorer tous les désordres qui ont ensanglanté la France. L'ambition et l'ennui, voilà les deux plaies qui, aujourd'hui, doivent ce beau pays. Le mal est profond. Il a été éloquemment signalé à la tribune par M. de Lamartine. Mais l'impression produite par ses paroles n'a pas été de longue durée. On a admiré l'élevation de ses pensées, on a applaudi à ses vues généreuses, on a même reconnu que les remèdes qu'il voulait apporter au mal étaient excellents, mais on s'est dispensé de les appliquer. La chambre des députés, composée en grande partie d'hommes dont les intérêts privés seraient froissés, par l'exécution de quelques grands travaux, par l'abaissement graduel et progressif des barrières entre les peuples, a répondu avec insouciance que les temps n'étaient pas venus, et qu'il fallait se garder d'entrer trop brusquement dans une semblable voie. En attendant le peuple manque de travail, il souffre, et les hommes d'état délibèrent !

L'industrie, en France, est en progrès, a dit le roi, et ce progrès, quelque grand qu'il soit, ne s'arrêtera pas au point où il est parvenu. Non sans doute, il ne s'arrêtera pas. Mais pour qu'il continue, il faut que le gouvernement accorde à l'industrie toute la protection dont elle a besoin; il faut qu'elle favorise son développement par la construction de grandes voies de communication et par la multiplication des échanges qui sont encore entravés sur beaucoup de points. A cette condition, elle prospérera de plus en plus. Malheureusement, cette condition est loin d'être remplie, et si l'homme qui dirige aujourd'hui le département du commerce et de l'agriculture, reste long-temps à la tête de cette branche d'administration, il est à craindre que la France ne retrograde. Ses tendances prohibitives, si elles se réalisaient, porteraient tôt ou tard des fruits amers. Ainsi, qu'on y prenne garde, si l'on fermait aux lins anglais et belges, le marché de la France, l'Angleterre et la Belgique à leur tour,

qu'ils fussent sérieux sous des formes tout aimables, personnage, enfilé tout exprès pour l'héroïque dénouement de quelque drame sentimental.

Sir Francis aimait Sarah autant et plus que ses rivaux; mais loin de l'aimer, à leur exemple, dans l'espoir de la rendre coupable, il l'aimait précisément à cause de son inébranlable vertu. Devinant une femme supérieure sous la piquante originalité de l'actrice, sa passion se nourrissait d'estime, et s'élevait jusqu'à la foi la plus chevaleresque. Voilà pourquoi il s'était fait un plaisir d'engager son honneur sur celui de miss Mawbray.

Dès le commencement de leurs relations, celle-ci remarqua sa réserve, et elle le préféra d'autant plus qu'elle ne s'en crut pas aimée. Mais elle avait trop de finesse dans le cœur et dans l'esprit pour qu'une erreur pareille se prolongeât plus longtemps. La passion de sir Francis se trahit malgré lui-même, et la belle miss redevint froide à mesure qu'il devenait ardent. « Si qu'il voulait l'éprouver alors, soit qu'il agit sans réflexions, il ne le quitta pas des yeux et l'entoura de mille soins secrets. Il ne tarda pas à remarquer qu'elle commençait à s'émouvoir, et que son amour, offert tout seul, ne partageait pas les disgrâces de la galanterie dorée de ses rivaux. Il crut l'occasion favorable pour s'expliquer enfin sans réserve, et il se rendit un soir chez Sarah, armé d'une résolution décisive. »

C'était peu de jours avant le terme fixé pour la gageure, et une semaine environ après la découverte des gentlemen. Miss Mawbray donnait un raout où ils devaient se trouver réunis, et sir Francis eut soin d'arriver une heure avant tous les convives. Il trouva la cantatrice seule dans son boudoir, et n'ayant pas une minute à perdre, il commença par se jeter à ses genoux. La bouche exprima tout ce que sentait son cœur. Les protestations les plus vives d'amour, de dévouement et de discrétion furent prodiguées avec une éloquence dont Sarah n'avait pas encore l'idée. Enfin, l'émotion de celui qui parlait fut si irrésistible et si entraînant qu'elle se communiqua insensiblement à celle qui ne pouvait s'empêcher d'entendre; et qu'une larme avait étincelé sous la paupière de sir Francis, il la vit se refléter aussitôt dans la pupille humide de miss Mawbray.

Se relevant à l'instant même avec l'espoir d'un pilote qui a vu briller une étoile dans l'orage :

« Vous m'aimez, Sarah ? s'écria-t-il, d'une voix palpitante. L'actrice hésita une minute avant de se décider à répondre, comprenant que sa réponse pouvait donner la vie ou la mort.

fermeraient, aux produits français, le débouché qu'ils trouvent aujourd'hui dans ces deux pays. Quelles seraient les conséquences de l'adoption d'un pareil système ? Evidemment la majorité des consommateurs des trois pays en souffrirait, et de nouveaux germes de discorde ne tarderaient pas à éclore, sous les pieds même de ceux qui font aujourd'hui tous leurs efforts pour les étouffer. Le malaise général en augmenterait. De nouveaux troubles seraient à redouter et la répression en serait bien plus difficile que celle des émeutes toutes politiques qui ont éclaté à Paris.

Louis-Philippe a trop de rectitude dans le jugement pour ne pas comprendre toute la portée des mesures nouvelles dont il est question depuis quelque temps. On dit que son ascendant personnel, sur l'esprit des hommes qui siègent dans son conseil, est grand et puissant; tant mieux; il pourra les éclairer sur les suites fatales qu'entraînent toujours les lois prohibitives et écarter le danger dont nous paraissions être menacés.

Nous apprenons que M. le colonel Frédéric, directeur de la fonderie royale de Liège, a fait faire, le 24 du mois dernier, une épreuve à outrance d'un canon de 8, fabriqué avec les fontes du haut fourneau de l'Espérance. Cette épreuve a été extrêmement satisfaisante. Le canon n'a éclaté qu'au 58<sup>e</sup> coup, ou au 3<sup>e</sup> coup, à 16 livres de poudre, 15 boulets et 2 valets; or les fontes sont jugées propres à la fabrication des bouches à feu, lorsque le canon résiste à 55 coups dont les cinq derniers à 8 livres de poudre 6 boulets et 2 valets. Les meilleures fontes au charbon de bois, qui ont été employées à la fonderie, depuis plus de 50 ans, ont rarement offert cette résistance. Le beau résultat obtenu dans un premier essai, avec les fontes fortes de la Société de l'Espérance, témoigne donc de leur bonté et d'une résistance extraordinaire.

L'ouverture de notre théâtre ne peut plus tarder d'avoir lieu, et cependant le prospectus d'usage et le tableau de la troupe n'ont pas encore été publiés. Nous nous sommes enquis des motifs de ce retard, et l'on nous a assuré que, malgré les démarches et les sacrifices qu'a faits notre commission dramatique, elle n'a pu encore parvenir à compléter le personnel de la troupe : on est encore à la recherche d'un ténor léger. Nous ferons remarquer qu'en effet les sujets qui tiennent cet emploi sont aujourd'hui tellement rares, que la disette s'en fait sentir, même dans plusieurs des principales villes de France.

Voici les faits du procès entre M. F. Desoer, et la famille Prion-Gosuin, dont nous avons fait connaître l'issue, dans notre n<sup>o</sup> de samedi :

M. Jean Gosuin duquel est issue M<sup>lle</sup> F. Desoer, avait épousé en premières noces M<sup>lle</sup> la veuve Decarme. Après la mort de sa femme de laquelle étaient né un fils et une fille, M. Jean Gosuin épousa l'une des filles provenant du premier mariage de la défunte.

Ce sont les représentans de feu M. Prion, époux de la fille issue du mariage de M. Jean Gosuin avec la veuve Decarme, qui ont protesté devant le tribunal contre la validité du second mariage de leur aïeul maternel.

Mme. la veuve Collette, partie intervenante dans le procès, est fille du premier mariage de Mme. la veuve Decarme, et par conséquent la propre sœur de la seconde femme de M. Jean Gosuin.

Le fils de M. Gosuin, né du premier mariage de celui-ci, n'est pas intervenu.

Le *Journal du Commerce* de Paris, complète la nouvelle qu'il donnait hier, des dispositions de la Russie, quant aux affaires d'Orient par les lignes suivantes :

« La Russie a fait notifier au cabinet autrichien son intention d'intervenir activement dans les affaires d'Orient et d'envoyer des troupes sur le Bosphore. Elle s'appuie sur le traité d'Unkiar-Skelessi, et considère la victoire d'Ibrahim, la défaite de l'armée ottomane, comme ayant donné lieu au casus federis. Cette nouvelle, que nous apporte notre correspondance, est grave, importante, et nous la croyons exacte. Elle ne le serait pas, qu'elle serait seulement prématurée et ne précéderait les événements que de quelques jours. »

M. le général Gérard, qui avait succédé au général Magnan dans le commandement de la brigade d'avant-garde, quitte décidément la Belgique. Il est nommé commandeur de l'Ordre Léopold.

Les actions de la Banque de France continuent à monter et leur cours réel approche du triple de la valeur nominale par l'effet de la nouvelle hausse que provoque l'espoir des bénéfices qui résulteront pour elle des avances faites à la Banque d'Angleterre; pendant ce temps les actions de cette dernière, qui de-

puis quelques mois avaient déjà tant baissé, suivent par la même cause un mouvement contraire et elles sont tombées au-dessous de 185, ce qui fait une différence de 20 à 25 liv. sterl. par action depuis moins d'un an.

On écrit de Gand, 5 août :  
« Des mécaniciens attachés à l'administration du chemin de fer belge viennent de partir pour l'Allemagne, afin de mettre les employés de ce pays au courant de la direction des locomotives. Au bout de quelques mois ils rentreront en Belgique, qu'ils n'ont quittée qu'avec l'autorisation du ministre des travaux publics. »

On dit que MM. Arnoul, directeur de l'administration centrale de l'enregistrement et des domaines, et Constantini, gérant de la Caisse des propriétaires, sont en ce moment à Liège, où ils ont été envoyés par le gouvernement pour conférer avec MM. les commissaires de la liquidation John Cockerill, visiter les établissements, prendre connaissance du bilan, etc., pour faire du tout l'objet d'un rapport, d'après lequel on avisera.

On lit dans la Renaissance, journal des arts, imprimé à Bruxelles :  
L'exposition prochaine promet d'être brillante. Tous nos artistes se préparent pour cette grande fête de l'art, et s'apprenent à y figurer dignement. Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en annonçant à nos lecteurs que nous avons visité quelques ateliers anversois et que nous y avons remarqué plusieurs œuvres presque achevées sur lesquelles l'attention du public se fixera sans doute.

Leys termine en ce moment un de ces tableaux dans le style de Netscher et de Terburg qu'il affectionne si profondément. Il nous montrera une Noce au XVII<sup>e</sup> siècle, vaste composition dont le fond est splendidement doré par un soleil couchant.

Dyckmans nous donnera, dans le genre de Gérard Dow, un Marché aux légumes, qui montrera les progrès étonnants qu'il a faits depuis sa Partie de Dames, si admirée au dernier salon de Bruxelles.

De Keyser travaille à un épisode de la Bataille de Woerlingen, composition immense qui fera grandir encore le nom auquel nous devons la Bataille des Éperons d'or, exposée en 1856.

Braeckeler exposera deux de ces scènes spirituelles qu'il traite avec tant de naïveté et une vérité si frappante.

On écrit de Cologne, le 2 août :  
Aujourd'hui, vers le soir, a eu lieu l'ouverture du chemin d'ici à Mungersdorf. A 5 heures, les personnes invitées se réunirent à la station. On remarquait parmi elles les principaux fonctionnaires civils et militaires, ce qui prouve l'intérêt que le gouvernement prend à cette entreprise. Le président supérieur de la province et le commandant ad interim du 8<sup>e</sup> corps sont venus exprès de Coblenze.

Le célèbre ingénieur et constructeur du chemin de fer belge, M. Simons, était arrivé de Liège, et des députés de l'administration du chemin de fer de Düsseldorf ont assisté à la cérémonie. Il manquait très-peu de membres de la direction et du conseil d'administration du chemin de fer rhénan, la plupart des actionnaires de Cologne et plusieurs d'autres localités s'y trouvaient aussi.

Le conseiller de la cour d'appel M. Ammon a adressé un discours aux quatre cents personnes environ qui se trouvaient réunies pour cette cérémonie; on y fit :

« Parmi les inventions importantes par leur influence sur la vie de l'homme, son bien-être et ses jouissances, les chemins de fer et la vapeur occupent le premier rang. Par ceux-là le temps et l'espace sont abrégés, le bien-être et les beautés des pays lointains sont rapprochés de nous, les peuples se tendent la main pour s'offrir l'un à l'autre les dons dont la nature et l'industrie les a dotés.

Tels sont les fruits de notre activité excitée par l'impérieuse nécessité de ne pas rester en arrière des pays voisins. On peut dire avec raison que le monde peut encore subsister sans chemin de fer, mais cela ne prouve pas que, restant seuls arrêtés, nous pourrions encore nous en passer dans la suite, car nous resterions en arrière dans tout développement matériel et intellectuel. Tout point d'arrêt est un recul. C'est pourquoi la devise de la Prusse doit être la nôtre : *En avant!* »

L'assemblée se rendit ensuite sur les 8 wagons à 6 roues, traînés par deux locomotives, préparés pour le recevoir et en 10 minutes elle franchit l'intervalle d'un mille.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Par arrêté royal du 16 juillet :

Les commandans de place de 1<sup>re</sup> classe, ainsi que le comman-

— Sir Francis, dit-elle enfin avec la plus grande douceur, je voudrais vous aimer, vous en êtes digne assurément; mais je ne le puis ni ne le dois, et ma confiance va vous en faire juge.

— Que voulez-vous dire miss ?  
— Ecoutez-moi loyalement comme je vais vous parler, et vous prononcerez ensuite sur mon devoir et sur le vôtre.

Sir Francis se laissa tomber sur une chaise, dans l'attitude de la plus profonde impatience, et, sans oser tourner les yeux vers lui, la cantatrice reprit en ces termes :

« C'était huit jours environ après celui de mon premier début. J'étais assise devant cette petite table que voici, avec une vingtaine de lettres sous la main. A en juger par deux ou trois que j'avais parcourues rapidement, toutes ces lettres étaient des déclarations d'amour plus ou moins intéressées. Après m'être assurée de combien de façons les hommes peuvent dire et demander la même chose, j'allais brûler cette masse de papiers destinés à m'incendier le cœur, lorsque j'en remarquai un dont la simplicité attira mon attention. C'était une lettre sans prétention et sans caractère, qui portait le timbre de la poste pour tout enjolivement, et qui était aussi volumineuse, à elle seule, que le tiers des petits billets dont elle était escortée. Je n'en eus pas plutôt brisé le cachet que je rougis de honte et d'indignation, à la vue de je ne sais combien de bank notes formant trois cents livres sterling. Peu s'en fallut, ma foi, dans le premier mouvement de ma colère, que lettre et bank-notes ne rejoignissent au feu les billets d'amour. Heureusement, la réflexion arrêta ma main, et je songai que sur les plus mauvaises apparences il ne faut juger personne sans l'entendre. Je dis heureusement, car voici le contenu de cette lettre :

L'artiste tira un papier de la petite table et lut avec émotion les lignes suivantes :

« Pendant que tout le monde, jeune miss, ne songe qu'à votre beauté, un inconnu ne vous offensera pas en s'occupant de votre vertu. Elle est sans tache encore, et c'est à qui y mettra la première. Quelles que soient la pureté de votre âme et votre résolution de rester sage, cette conspiration universelle contre vous cache des pièges que vous ne sauriez connaître, encore moins pourriez-vous les éviter, si vous n'avez d'autres défenseurs que vous-même. Votre manque de fortune, jeune miss, peut devenir un écueil redoutable. Gardez-vous bien de voir une injure dans ce que je vous dis là comme à une sœur. Je connais le monde d'autant que vous l'ignorez; et ce monde

dant de la place de Bruxelles, à quelque classe qu'ils appartiennent, continueront à recevoir l'indemnité de fourrages pour deux chevaux.

Les majors de place des villes de Bruxelles et d'Anvers à qui des fourrages ont été accordés, afin de les mettre à même de tenir un cheval pour leur service, continueront à jouir provisoirement de cette prestation.

Le médecin en chef et les médecins principaux ou de garnison, chargés du service dans les places d'Anvers, Bruxelles, Bruges, Gand, Namur et Liège, recevront ou continueront provisoirement à recevoir l'indemnité de fourrages pour un cheval.

Les membres de l'intendance, qui sont ou seront chargés du service administratif au camp de Beverloo, percevront le nombre de rations de fourrages attribué sur le pied de paix aux officiers d'état-major du grade auquel ils sont assimilés.

— Des circulaires de M. le ministre de la guerre décident que par suite de la mise de l'armée sur le pied de paix, les officiers de santé et vétérinaires attachés aux différens corps de troupes, ne doivent plus, à compter du 1<sup>er</sup> juillet courant, recevoir que le traitement fixé pour le service sédentaire, par l'arrêté royal du 20 janvier dernier, n<sup>o</sup> 5152, page 11.

Les médecins adjoints et les vétérinaires de 2<sup>e</sup> classe qui ont joui de la solde de fr. 1880 à l'armée active, ne doivent plus toucher que les appointemens de fr. 1480.

— Par dispositions ministérielles du 18 juillet, le lieutenant-colonel Godart (C.-J.), du 18<sup>e</sup> régiment de réserve, prend le commandement de ce régiment, en remplacement du lieutenant-colonel Fleury-Duray (J.), mis en disponibilité.

— Par dispositions ministérielles du 27 juillet, le colonel Boucher (J.), commandant le 19<sup>e</sup> réserve, est désigné pour prendre le commandement du dépôt des convalescens d'ophthalmie établi à Namur. Il aura sous ses ordres le major Poncelet (J.), qui sera chargé spécialement de la surveillance, de la police et de la discipline dudit dépôt.

— Par arrêté du 15 juillet, le général de brigade baron Vandersmissen est mis en activité de service. Il jouira, à dater du 1<sup>er</sup> de ce mois, du traitement affecté à cette position.

— Un arrêté royal du 29 juillet approuve la délibération du conseil de la province de Liège en date du 6 juillet courant, autorisant, sur sa demande, l'administration communale de Xhoris, même province, à établir, en cette commune, deux foires annuelles, qui sont fixées, l'une au premier mardi du mois d'avril, l'autre au premier mardi après les quatre-temps du mois de septembre. Lorsque le jour fixé pour la tenue de la foire sera un jour férié, la foire sera remise au lendemain.

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

Le *Moniteur* publie la suite du rapport fait à M. le ministre des affaires étrangères, par M. Jobard, commissaire du gouvernement belge, nous en extrayons ce qui suit :

PARTIE MÉCANIQUE. — *Machines à vapeur.*

Si l'on compare les mécaniques de l'exposition dernière à celles de la précédente, on reconnaît, sans aucun doute, que de grands progrès ont été accomplis par nos voisins; mais il leur reste un grand chemin à parcourir encore pour atteindre non-seulement les Anglais, mais même les Belges, dans ce qu'on pourrait appeler mécanique monumentale, pour la distinguer de celle qu'on nomme horlogerie, ou petite mécanique, dans laquelle la France excelle. Tout le monde a été frappé du nombre considérable de machines à vapeur oscillantes exposées; ce système paraît avoir été adopté de préférence par les Français, pendant que les autres peuples le rejettent entièrement, au point qu'on ne trouverait ni en Belgique, ni en Angleterre, une machine oscillante sur 500 machines fixes.

Le fait est que la machine oscillante économise, non pas de la vapeur, mais un peu de fer et un peu de place, ce qui a suffi pour séduire les jeunes inventeurs.

Il est prouvé que les machines oscillantes de petit format marchent assez bien; mais, passés 6 à 8 chevaux, il est prudent de revenir à la machine fixe, car l'usure des tourillons et la fatigue latérale de la tige du piston deviennent très-considérables dans les machines d'un plus grand poids. Il n'y a pas là de progrès réel, ce n'est qu'une affaire de mode, qui n'a pas plus d'importance que la coupe de l'habit; mais il est des améliorations réelles que nous avons regretté de ne pas voir adaptées à toutes les machines.

La soupape d'Edwards, par exemple, à détente variable, commandée directement par le régulateur, est non-seulement un excellent modérateur du mouvement, mais encore un moyen d'économiser au moins un quart de combustible, comme on l'a constaté chez tous les industriels de Verviers, où nous avons

est ainsi fait, hélas! que l'or seul y est respectable. Laissez donc mettre votre beauté, jeune miss, sous ce bouclier brillant et infailible. Jouissez légitimement de tous les avantages qui vous seraient offerts par la séduction, soyez aussi riche que vos ennemis, afin de leur résister avec leurs propres armes, et n'ayez, s'il le faut, que de la reconnaissance pour le défenseur inconnu qui ne vous parle point d'amour.

— Vous le dirai-je, sir Francis, poursuivit Sarah en repliant la lettre ces mots qui semblaient éviter de s'adresser à mon cœur en trouvant malgré moi le chemin et m'attendrissent jusqu'aux larmes. Get ami véritable qui s'occupait naïvement de mon bonheur, à l'instant même où tant de faux amans cherchaient à le détruire; ce protecteur mystérieux et désintéressé qui me tendait la main dans mon intérêt le plus précieux, je ne puis m'empêcher de croire à la sincérité de son offre et à la pureté de ses intentions. Et penser autrement eût été le méconnaître et lui faire injure; car deux fois depuis cette époque, au commencement de chaque mois, il a renouvelé son présent avec la même discrétion et la même délicatesse.

— Et comment se fait-il alors, demanda sir Walkin avec une curiosité timide, comment se fait-il, miss, que vous ayez profité si peu, du moins en apparence, d'une générosité dont vous daigniez approuver le motif?

Miss Mawbray sourit doucement; et une légère rougeur vint effleurer ses joues.

— C'est tout en appréciant, répondit-elle, l'action de mon bienfaiteur inconnu j'ai osé ne pas partager son opinion sur les dangers de ma médiocre fortune. Jalouse de maintenir ma vertu à la hauteur de sa délicatesse, j'ai voulu prouver que je saurais vaincre avec mes seules et propres armes, et j'ai donné les neuf cents livres sterling qui m'ont été envoyées depuis trois mois aux malheureux réduits à défendre à la fois leur vie et leur honneur. La bonne œuvre de mon protecteur s'est multipliée ainsi indéfiniment; les veuves et les orphelins d'Angleterre ont eu quelques momens de bien-être; et Sarah Mawbray est restée sans fortune et sans reproche.

— Sarah Mawbray n'a pas son égal au monde! s'écria le jeune homme avec enthousiasme, en joignant les mains devant la cantatrice comme devant une idole adorée.

Mais ce que vous me dites-là, miss, reprit-il d'une voix plus émue, ne saurait rieu m'ôter, ce me semble, de mes titres à votre amour.

— A cette nouvelle question, la rougeur de Sarah devint plus vive; elle passa une main sur son front, comme pour méditer une réponse, et acheva :

contribué à la faire connaître et adopter depuis 3 ans : on peut la voir fonctionner chez MM. Houget et Teston, chez MM. Brixhe à Hodimont, Hauseur à Pépinster, Vrede et Pollet à Tilbourg, et chez M. le comte de Puysegur, entre Furnes et Dunkerke. L'atelier du Renard à Bruxelles peut en exécuter, puisqu'il possède l'ingénieur qui a construit toutes celles dont nous parlons.

*Machine oscillante de Faire, exécutée par Derosne et Cail.* — MM. Derosne et Cail construisent une quantité de petites machines oscillant sur une demi-sphère, roulant dans une capsule sphérique percée à la base de deux ouvertures rectangulaires correspondant à l'entrée et à la sortie de la vapeur, ce qui tient lieu des glissières et robinets distributeurs des autres machines. Il n'y a qu'une voix chez les confrères pour condamner ce système à simple effet, et cependant cela va et va bien.

*Machine rotative de Pecqueur.* — Sur 158 machines rotatives dont les dessins ou l'histoire sont venus à notre connaissance, et qui toutes n'ont donné que de mauvais ou de fort douteux résultats, nous ne connaissons que la machine de M. Pecqueur qui soit exempte des défauts qui ont fait abandonner les autres.

(M. Jobard entre sur ces deux machines dans des détails scientifiques qui paraissent offrir beaucoup d'intérêt pour tous ceux qui s'occupent de mécanique.)

M. Pecqueur demeure rue Neuve-Popincourt, n<sup>o</sup> 11, faubourg St.-Antoine; il est connu pour ses appareils à travailler le sucre. Il vient d'obtenir deux médailles d'or, l'une de la section de mécanique, et l'autre de la section de chimie; distinction peut-être unique et évidemment bien méritée.

COUR D'ASSISES.

*Audience du 5 août.* — Hier a eu lieu l'ouverture de la session de la cour d'assises: sept jurés ont fait valoir des motifs d'exuse, et ces motifs ayant été admis, la cour a prononcé leur exemption. Par suite de ce fait, le premier juré supplémentaire, M. le docteur Desaire, a été appelé à siéger.

Cette première audience a été occupée par une affaire insignifiante, bien que par son énoncé, elle parut avoir de l'importance; il s'agissait d'une accusation de vol suivi de vol. Voici les faits :

Le nommé Martin Mousset, de Dalhem, âgé de 29 ans, se trouvait dans un chemin près de St.-André, lorsque vint à passer la nommée Josephine Engels, jeune fille de 19 à 20 ans, qui revenait de Neau; elle portait un paquet contenant une bourse avec 16 frs. et quelques autres effets. Mousset s'entretenait avec des ouvriers, lorsque la plaignante leur demanda le chemin de Dalhem: on lui répondit d'aller tout droit; à peine avait-elle fait quelques pas, qu'elle se trouva accompagnée de Mousset, qui lui dit bonjour, lui parla de sa famille, et lui demanda à porter son paquet. Arrivée, dit-elle, dans un chemin entouré de haies, il commença à lui adresser des compliments, puis voulut l'embrasser. Elle se défendit, tomba, et en résistant aux attaques du prévenu, elle le mordit au bras. Mousset lâcha prise et lui jeta son paquet; ayant ramassé les objets qui s'en étaient échappés, la fille Engels ne retrouva plus la bourse et crut que Mousset la lui avait volée.

Le dernier fait n'ayant pas été suffisamment prouvé, le ministère public a cru devoir abandonner l'accusation du chef de vol. Quant à la question d'attentat à la pudeur les jurés l'ont résolue négativement, et l'accusé qui avait été défendu par M<sup>e</sup> Dognée jeune, a été mis en liberté.

A Messieurs les rédacteurs du POLITIQUE.

Messieurs,  
Vous avez signalé, il y a quelque temps, la négligence que l'on apporte à réparer la route du Thier à Liège; rien n'a changé depuis lors, je me trompe: des pavés rassemblés en tas dans les environs attestent au contraire que l'autorité a l'intention de faire droit aux réclamations qui lui ont été si souvent adressées. Mais il serait temps, ce nous semble, d'avoir autre chose que des intentions; le mauvais état du chemin le rend impraticable, non-seulement aux femmes chargées de légumes qui en descendent tous les matins, et qui ne sauront bientôt plus où placer le pied, quand les jours raccourcis ne leur prêteront pas comme aujourd'hui l'aide de leur écarté; non-seulement aux charrettes qui se brisent dans les ornières; mais encore au piéton, auquel cette promenade sera interdite, s'il ne veut accepter l'alternative de s'estropier un bras ou une jambe.

Et pourtant je lis sur ma patente et autres papiers historiques de 1859: *Au profit de la commune, pour dépenses communales, etc., etc., etc.* Pourquoi donc payons nous, si ce n'est pour jouir des avantages qu'ont les autres bourgeois de marcher sur un pavé uni? Cet agrément nous est bien sensible, à nous, dont les ahurds sont déjà si difficiles lors même que le thier est dans l'état le plus satisfaisant.

On répare en ce moment une partie du faubourg Vivegnis, espérons donc que l'autorité communale accordera cette fois plus d'attention à nos réclamations, et qu'elle saisira avec empressement cette occasion de nous faire marcher dans le bon chemin.

A. habitant du Thier à Liège.

— Je serai franche jusqu'au bout, sir Francis, quoi qu'il puisse nous en coûter à tous les deux. Si l'auteur de cette lettre m'est inconnu, il est loin de m'être indifférent. Je m'en suis formé une image avant de vous connaître et de vous apprécier, et j'ai embelli cette image des plus chères illusions de mon âme. Nous sommes rêveuses, nous autres femmes, et notre imagination est la moitié de notre cœur. Je me suis donc peint cet homme invisible comme une personnification de mon ange gardien. Quelque chose m'a dit que je le verrais un jour et que je le reconnaîtrais au premier coup-d'œil, et je me suis fait le serment de l'attendre et de ne pas être infidèle à son souvenir. Vous devez lui ressembler, sir Francis, et voilà pourquoi je vous ai distingué entre tous. Oui, vous avez comme lui l'âme pure et généreuse; vous avez compris comme lui la délicatesse de la mienne, je vous aimerais enfin si je ne l'aimais pas.

— Aimez-moi donc, Sarah, dit sir Francis ivre de joie; car c'est moi qui suis cet ange gardien veillant sur vous depuis le premier jour.

— Vous! s'écria miss Mawbray, en tendant les mains au jeune homme. Ah! pardonnez-moi, Francis, de ne vous avoir pas deviné d'abord....

— N'est-ce pas à vous de me pardonner d'avoir osé vous mettre à l'épreuve? Sir Francis tomba aux pieds de Sarah: lorsqu'un éclat de rire poussé près d'eux les rappela tout à coup à eux-mêmes....

Le banquier Georges Brock venait d'ouvrir la porte du boudoir et les sept gentlemen de la gagerie se pressaient derrière lui dans le salon.

— Avez-vous perdu? sir Walkin, demanda l'Américain triomphant.

— Au contraire, messieurs, répondit tranquillement le jeune homme; c'est moi qui ai gagné, ce me semble, et je puis m'en rapporter à vous.

Il calma aussitôt la cantatrice, en lui racontant de bonne foi la gagerie, et se retournant vers ses adversaires de l'air le plus rassuré du monde :

— Vous avez parié, leur dit-il, que Sarah Mawbray aurait un amant? Elle en a si peu, messieurs, que c'est son mari qui est devant vous et que j'aurai l'honneur de vous présenter ma femme, si miss veut bien me donner la main.

L'actrice obéit sans peine à une si douce invitation, et étourdis d'un pareil dénouement, les gentlemen s'avouèrent vaincus.

Ce mariage éminemment britannique fut célébré au bout de deux semaines, et mistress Walkin était l'autre jour aux premières loges de la Renaissance, où elle applaudissait nationalement sa compatriote madame Thille.

PITRE-CHEVALIER.

Le sieur Laval, serrurier, demande l'autorisation d'établir une petite forge dans la maison N° 1544, rue Petite Nassarue.

Le Directeur du Trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des intérêts de cautionnements pour le 1er semestre 1839, est ouvert à son bureau.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 5 AOUT 1839. Naissances : 8 garçons, 6 filles. Mariage 1, savoir : Jn. B. Hypolite Bonnardeaux, sans profession, à Bouillon, et Laure Julie Benkart, sans profession, sur Avroy.

ANNONCES.

F. HARDY, rue du Stockis, a reçu des ANCHOIS nouveaux 1re qualité et HARENGS id.

On DEMANDE une DEMOISELLE de BOUTIQUE pour un commerce d'aunage et de nouveautés; elle paierait sa table, si elle n'était pas au fait du commerce; dans le cas contraire, on la lui accorderait. S'adresser au bureau de cette feuille.

A LOUER UNE MAISON faubourg d'Amercœur, n° 59. S'y adresser.

A VENDRE

UNE MAISON bien bâtie, composée de six pièces, plus deux MANSARDES. Grenier, deux Caves, cuisine et cour. S'adresser rue de la Syrère, près de St-Paul, n° 4.

Vente par Licitacion.

LUNDI 12 AOUT 1839, à 10 heures du matin, au bureau de la justice de paix des cantons Sud et Ouest de la ville de Liège, rue d'Amay, n° 653, le notaire PARMENTIER, adjugera publiquement aux enchères, la NUE PROPRIÉTÉ D'UNE MAISON, N° 221, sise à Liège, faubourg Ste-Marguerite.

INAUGURATION

Société du Casino.

Dimanche 18 août, Grande Harmonie à 6 h. du soir. Lundi 19, grand concert à 6 h. Mardi 20, Grande Harmonie à 6 h. Mercredi 21, Grand Bal gala à 7 h. Les étrangers pourront se procurer des billets d'entrée pour le concert ou pour le bal chez M. le trésorier de la commission, demeurant Mont-St-Martin, N° 22, au prix de 8 fr. pour une carte de cavalier et une carte de dame, chaque carte de dame en plus se payera 2 frs., une carte de cavalier seul 6 frs.

VENTE PAR LICITATION.

JEUDI 8 AOUT 1839, à 5 heures après-dîner, le notaire MOXHON, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude rue Hors-Château, à Liège,

UNE BELLE ET BONNE MAISON, Sise à Liège, rue des Écoliers, n. 158, devant l'église Saint-Pholien, propre à un rentier ou à un ecclésiastique. Cette maison se compose, au rez-de-chaussée, de deux pièces et d'une cuisine, avec deux pompes, cour et cave au dessous, aux étages, de plusieurs chambres et greniers.

AVIS.

Le gouverneur de la province de Liège, porte à la connaissance du public que par arrêté en date du 20 juin 1839, M. le ministre des travaux publics a fixé au 1er OCTOBRE PROCHAIN l'époque du concours pour l'examen des candidats qui désirent être admis à l'école du génie, établie à Gand, en qualité d'élève ingénieur ou d'élève conducteur.

Baron VANDENSTEEN.

VENTE DE Bâtiments et Terrain CONTIGU, SITUÉS A MONTFORT, Commune d'ANS-et-GLAIN, longeant le Chemin de Fer.

Jeudi 8 Aout 1839,

M. DE BEFVE, notaire à Liège, exposera en VENTE aux enchères publiques, en son étude,

UN CORPS DE BATIMENS NOMMÉ LA FERME DE MONTFORT,

Et composé d'une maison d'habitation, grange, écurie, four, fournil et puits, avec un jardin légumier et une languette de prairie; le tout ne formant qu'un ensemble sur une étendue superficielle de trente ares et neuf centiares carrés (6 verg. gr. 48 verges p. et 15 p. c.), sis en la commune d'Ans-et-Glain, entre la grande route et le chemin de fer auquel ces immeubles joignent du levant et du midi, et du couchant à la famille Raick.

Chasses à Louer.

JEUDI 22 AOUT 1839, à neuf heures du matin, Au local de l'hospice Saint-Abraham, rue Féronstrée, à Liège,

LA COMMISSION DES HOSPICES EXPOSERA EN LOCATION AUX ENCHÈRES POUR 3, 6 OU 9 ANS,

LE DROIT DE CHASSE SUR LES PROPRIÉTÉS DES HOSPICES,

Table listing properties in Province de Liège and Province de Limbourg with their respective areas in hectares.

S'adresser pour les conditions au bureau du receveur desdits hospices, rue Féronstrée, à Liège.

PROVINCE DE LIÈGE. RÉADJUDICATION—BARRIÈRE.

AVIS. — VENDREDI, 9 AOUT 1839, à onze heures du matin, IL SERA PROCÉDÉ,

À l'hôtel du gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et de M. le directeur de l'enregistrement et des domaines à Liège, à la READJUDICATION AUX ENCHÈRES, et à L'EXTINCTION des FEUX,

DE LA PERCEPTION DE LA

Barrière de Loncin,

Etablie sur la route de 1re Classe n. 4. Le bail commencera le 10 du courant, et finira au 31 décembre 1840. Le cahier des charges est déposé à l'hôtel du gouvernement dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dans ceux des commissaires d'arrondissement. Liège, le 2 août 1839.

PROVINCE DE LIÈGE. TRAVAUX PUBLICS.

AVIS.

Mardi, 13 Aout 1839, à onze heures du matin, il sera procédé à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou de son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication des ouvrages et fournitures à faire à l'effet d'établir sous la voûte du pont St-Julien à Liège, route de 1re. classe n° 4, des cintres en bois, destinés à soutenir la voûte.

Le gouverneur de la province de Liège, Baron VANDENSTEEN.

Table of railway fares (CHEMIN DE FER - TARIF DES VOYAGEURS) for stations like Bruxelles, Malines, Anvers, etc.

BOURSES.

Table of exchange rates (LONDRES, LE 3 AOUT) for various currencies and commodities.

AMSTERDAM, DU 3. (Société des Effets Publics.)

Table of Amsterdam market data (ANVERS, LE 5 AOUT) including exchange rates and commodity prices.

Table of exchange rates (CHANGES) for various locations like Amsterdam, Rotterdam, etc.

BULLETIN DE BOURSE. La rente Espagnole a été assez recherchée aujourd'hui, elle a été négociée de 18 7/16 à 5/8 0/0, mais elle restait offerte à ce dernier cours au 7 courant.

BRUXELLES, LE 5 AOUT.

Table of Brussels market data (BRUXELLES, LE 5 AOUT) including exchange rates and commodity prices.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 5 AOUT.

Table of arrivals at the port of Antwerp (PORT D'ANVERS) listing various goods and their origins.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 5 AOUT 1839.

Table of Liège market prices (MARCHÉ DE LIÈGE) for various commodities.

Imprimerie de J. B. Neussens, rue du Pot-d'Or, à Liège, N° 622.